

**Evaluation en continu
de la démarche Figure libre,
parcours artistiques dans le champ social**
Projets réalisés en 2013

**Synthèse du rapport annuel
Juillet 2014**

I. La démarche Figure libre et son évaluation

La démarche « Figure libre, parcours artistiques dans le champ social »

La démarche Figure libre, mise en place par le Département de la Seine-Saint-Denis, implique trois directions qui la cofinancent : la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs (DCPSL) ; la Direction de la Prévention et de l'Action Sociale (DPAS) et la Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF).

Il s'agit d'une action visant à introduire l'art et la culture en tant qu'outils mobilisables par les structures d'action sociale départementales (circonscriptions du service social départemental, projets de ville RSA, circonscriptions de l'aide sociale à l'enfance, centres de protection maternelle et infantile...) pour favoriser l'insertion sociale et/ou la remobilisation de leur public.

Chaque année depuis 2010, plusieurs de ces structures d'action sociale ont accueilli un artiste ou un groupe d'artistes, accompagnés par une structure du champ culturel, pour engager chacune un processus de création artistique impliquant directement des travailleurs sociaux et des personnes qu'ils accompagnent dans le cadre de leur fonction.

Le projet d'évaluation en continu

L'évaluation questionne l'atteinte des objectifs de la démarche, qui renvoient aux dimensions sociale, éducative et culturelle de la démarche :

- *Atteindre davantage de publics éloignés de la culture, réduire la distance, développer leur appétence et leur pratique (fréquence et diversification)*
- *Contribuer à la redynamisation des personnes en vue de leur insertion sociale et de leur autonomie, les aider à affirmer leur potentiel, leur autonomie, leur position de sujet*
- *Faire évoluer les représentations réciproques et les relations entre travailleurs sociaux et public des structures d'action sociale*
- *Permettre à des artistes d'avoir une expérience humaine et artistique inédite, en phase avec leur recherche*
- *Construire un axe de politique publique autour du rapprochement entre les acteurs de la culture et ceux de l'action sociale*
- *Développer durablement le lien entre acteurs sociaux et acteurs culturels, pour intégrer la dimension sociale au champ culturel et la dimension culturelle au champ social, aux échelons départemental et local*
- *Favoriser le développement de projets entre acteurs culturels et acteurs sociaux tout en maîtrisant le temps passé sur le pilotage opérationnel par le Département*

Elle vise également à identifier des propositions relatives à l'évolution de la démarche, des projets qui la constituent, et de ses modalités de pilotage, de financement et de communication, dans le sens d'une amélioration de l'action menée et de ses effets.

L'évaluation en continu consiste à mettre en place des outils de collecte d'information (fiches d'évaluation renseignées par les acteurs de chaque projet, questionnaire au public participant) et des espaces de discussion permettant d'évaluer annuellement la démarche. Elle repose sur la mobilisation des parties prenantes de l'action : l'équipe projet constituée des trois directions impliquées, les acteurs mettant en œuvre les projets et les participants aux projets.

Il s'agit en 2014 de la première année de mise en œuvre du dispositif d'évaluation. Elle a porté sur l'ensemble du questionnement défini en amont. Le champ du questionnement et l'outillage méthodologique seront revus pour les années suivantes.

II. Eléments de bilan annuel de la démarche

Six projets ont été mis en œuvre dans le cadre de la démarche *Figure libre* entre septembre 2012 et septembre 2013, financés par le Département à hauteur de 69 500 €, répartis entre les trois directions impliquées. Ils ont concerné 13 structures d'action sociale :

- 4 circonscriptions du Service social départemental (DPAS) ;
- 3 projets de ville RSA (structures municipales ou intercommunales financées par la DPAS) ;
- 2 circonscriptions et établissements de l'Aide sociale à l'enfance (DEF) ;
- 1 centre de Protection maternelle infantile (DEF) ;
- 2 autres structures municipales ou associatives (Programme de réussite éducative, Groupe d'entraide mutuelle de Saint-Denis).

Ils ont fait l'objet de 83 séances d'atelier, soit en moyenne 14 par projet, et de 13 sorties culturelles collectives. Ils ont mobilisé 168 participants (entre 9 et 69 personnes selon les projets), dont 25 professionnels des structures d'action sociale.

Présentation des projets portés en 2013

- **Projet « Atelier d'expression théâtrale – Les vagues » à Bagnolet**, atelier de jeu théâtral porté par le Théâtre de l'Echangeur et animé par le metteur en scène Régis Hébette et le comédien Pascal Bernier de la compagnie Public Chéri, avec le Projet de ville RSA de Bagnolet
- **Projet « Toute une histoire » à Saint-Denis**, résidence croisée écriture / arts visuels portée par l'association Synesthésie et animée par les artistes Saraswati Gramich (plasticienne) et Eric Chauvier (écrivain et anthropologue), avec la Maison des parents - Rencontre 93/AVVEJ de Saint-Denis
- **Projet « Lumières sur la ville » à Sevran**, porté par l'association Khiasma et animé par le photographe Michel Séméniako avec la circonscription de l'Aide sociale à l'enfance de Sevran
- **Projet « Exposition invisible » à Montreuil**, processus artistique autour de la lumière et du mouvement, porté par le Groupe LAPS (association, structure de production artistique réunissant des plasticiens, éclairagistes, scénographes et vidéastes), avec la circonscription de service social et Projet de ville RSA
- **Projet « Atelier parent-enfant autour du conte » à Tremblay-en-France**, porté par le Théâtre Louis Aragon et animé par les comédiens-intervenants Erik Gerken et Sébastien Lalanne de la Compagnie Nathalie Béasse, avec la circonscription de Service social, le Programme de réussite éducative et la PMI de Tremblay-en-France ainsi que l'association Arrimages
- **Projet « Peut-être, ça va... arriver » à Stains, La Courneuve et Saint-Denis**, dispositif de création musicale porté par l'association Les Musiques de la Boulangère et animé par le compositeur Nicolas Frize sur un texte commandé à l'écrivaine Marie Desplechin, avec les circonscriptions de Service social de Stains et la Courneuve, l'Atelier des parents (Rencontre 93-AVVEJ) et le Groupe d'entraide mutuelle de Saint-Denis

Ces projets ont été valorisés par plusieurs actions de communication (notamment la création d'une lettre d'information *Figure libre* envoyée aux professionnels de la culture et du social) et de sensibilisation à la démarche en interne et en externe, par des restitutions publiques de cinq projets, et par la diffusion des réalisations artistiques des projets des années antérieures.

III. Synthèse de l'évaluation

L'engagement des parties prenantes des projets dans leur élaboration

Pour les artistes comme pour les structures d'action sociale, l'engagement dans un projet Figure libre marque la volonté d'expérimenter, dans le cadre de leur activité, un champ relativement nouveau : la création d'une œuvre collective avec un public profane pour les uns, la pratique artistique et culturelle comme outil d'insertion sociale pour les autres. Les partenaires culturels mettent en avant leur volonté à la fois de travailler avec les professionnels du travail social et leur public et de s'inscrire sur un territoire. Le fait que désormais l'initiative de nouveaux projets vienne de ces acteurs confirme l'intérêt de la démarche au regard de leurs activités, et pourrait contribuer à renforcer leur place dans la conduite des projets.

Les objectifs de la démarche semblent bien appropriés par les parties prenantes. Les discours des uns et des autres tendent à valider leur pertinence, et donc l'utilité de ce type de projets pour le public des structures d'action sociale. Le partage de ces enjeux par l'ensemble de l'équipe des structures d'action sociale impliquées, qui a parfois fait défaut, apparaît toutefois comme une condition de réussite des projets.

Concernant le choix des participants au sein du public des structures, il apparaît que dans plusieurs cas, le temps restreint de préparation des projets a contraint les professionnels à privilégier les personnes les plus volontaires, plutôt que de cibler un type de public particulier ou de rechercher ceux pour lesquels la participation au projet aurait le plus d'effets bénéfiques.

Les effets des projets sur les participants

La première satisfaction des professionnels (du social et de la culture) a été l'implication de la plupart des participants tout au long du projet, et le plaisir d'y participer que la plupart d'entre eux ont exprimé. Si les trajectoires et problématiques de certaines personnes ont pu faire obstacle à leur participation active, les artistes y ont été attentifs, et finalement beaucoup considèrent que chacun a trouvé sa place dans le projet.

Les projets Figure libre ont permis aux participants de découvrir et se sentir légitimes à pratiquer une discipline artistique de laquelle ils pouvaient se sentir éloignés. Les professionnels ont constaté que certaines personnes ont effectivement développé une appétence pour l'art et la culture, en tant que spectateur ou pratiquant, dans certains cas traduite dans les faits suite au projet.

Sur le plan social, tant les travailleurs sociaux que les artistes affirment que la participation aux projets a des effets notables sur le public des structures, principalement en termes de lien social, d'estime de soi et d'expression en public. Des éléments concrets les illustrent chez certaines personnes, notamment leur engagement dans des démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Enfin, les acteurs constatent que les projets ont modifié les relations et représentations entre les travailleurs sociaux et le public de leurs structures. Leur participation aux projets au même rang, a semblé opérer un décalage dans la relation accompagnant / accompagné, en venant transformer et atténuer certains rapports de domination symbolique qui s'exercent du fait de leur position respective. Elle a souvent créé à la fois des liens et une relation de confiance renforcée, en même temps qu'elle a permis aux travailleurs sociaux de mieux appréhender les difficultés et surtout le potentiel des personnes qu'ils accompagnent. Enfin, les difficultés posées au regard du principe de distance professionnelle ne se traduisent finalement pas à hauteur des craintes qui sont souvent exprimées au démarrage du projet.

Les effets des projets sur les partenaires

Les travailleurs sociaux engagés paraissent convaincus, après l'avoir expérimenté tant à titre personnel que comme outil de travail, que ces projets constituent un outil d'expression, de valorisation de soi et in fine d'insertion. L'appétence croissante des travailleurs sociaux du territoire pour ce type de projets atteste de l'impact de la démarche en termes de légitimation de l'art et de la culture comme outil d'accompagnement social.

Bien que les artistes aient chacun un discours très singulier sur l'apport du projet pour eux-mêmes, la plupart d'entre eux insistent sur la richesse de l'expérience collective vécue et sur le partage de leur projet artistique avec les participants. Ils expriment leur satisfaction d'avoir mené à bien un projet qui constitue pour eux une prise de risque du fait du caractère collectif de la création et du caractère profane des participants.

Pour les partenaires culturels, l'ouverture de leur structure à un nouveau public est l'élément principalement mis en avant. Ils évoquent également l'intérêt du partenariat avec les structures d'action sociale. En adéquation avec les objectifs de la démarche, ils travaillent à rendre ce double lien pérenne.

Le pilotage de la démarche et le partenariat

Les membres de l'équipe projet sont satisfaits de son fonctionnement et de l'appropriation par chacun des enjeux de la démarche. Le travail de sensibilisation, de communication et de valorisation des projets qu'elle a réalisés a contribué à renforcer la visibilité et la légitimité de Figure libre. Toutefois, l'implication des différentes directions sociales demeure inégale, notamment parce que la charge de travail qu'elle représente pour leur référent n'est pas reconnue de la même façon par la hiérarchie de leurs directions respectives.

L'ouverture progressive à un spectre plus large de structures d'action sociale (qui s'accompagne d'un élargissement de l'équipe projet) vient enrichir les échanges et les expériences, en diversifiant les projets et les publics auxquels ils s'adressent. Aux côtés des circonscriptions du service social et des Projets de ville RSA, ont été engagées pour la première fois en 2013 un centre de la PMI et une circonscription de l'ASE. La réussite de ces deux projets a validé la pertinence de la démarche pour leur public. Une réflexion et un travail sont en cours en vue de la conduite prévue pour 2014 d'un projet impliquant un établissement pour personnes handicapées.

Le financement des projets, partagé entre la DCSPL et les directions sociales, reste en question. Pour certains, le fait que les contributions des directions sociales ne soient pas explicitement dédiées à Figure libre dans leurs budgets respectifs pose la question de la pérennité de son financement. Par ailleurs, les pilotes posent la question de la participation financière du Service de l'insertion et de la solidarité, et à terme de celle de la DPAPH.

Enfin, il apparaît que les moyens humains et financiers mobilisés ne permettent pas en l'état d'envisager une augmentation du nombre de projets soutenus à court terme.

La conduite de projet

La qualité du processus d'élaboration des projets est considérée par l'ensemble des acteurs comme une condition de la réussite du projet. Toutefois, ils ont souvent pointé le peu de temps qu'ils ont pu y consacrer, notamment au travail d'appropriation du projet par l'ensemble de l'équipe des structures d'action sociale, qui conditionne lui-même leur capacité à constituer un groupe stable et cohérent de participants.

Dans l'élaboration du projet comme dans sa conduite, les pilotes constatent que le portage des projets se trouve en tension entre le cadrage par les membres de l'équipe projet, garants des principes de la démarche, et sa libre appropriation par les acteurs de terrain, nécessaire à l'émergence d'une dynamique partenariale locale.

Les modalités de conduite des projets restent hétérogènes, ce qui répond au principe de projets « sur-mesure » retenu dans le cadre de Figure libre. Des questions portent tout de même sur le pilotage des projets sur le terrain, notamment lorsque plusieurs structures d'action sociale sont impliquées, ou lorsque le partenaire culturel n'est pas implanté localement.

L'équipe projet questionne par ailleurs la répartition des rôles (entre l'équipe projet et les acteurs de terrain, entre chaque acteur de terrain, et au sein des structures d'action sociale) à chaque étape de la conduite des projets.

Enfin, l'ensemble des acteurs a souligné l'intérêt particulier de la restitution et la diffusion des productions artistiques, qui sont valorisantes tant pour les participants que pour la démarche elle-même.

Développement du lien entre acteurs sociaux et acteurs culturels

Les acteurs du social comme les acteurs culturels affirment leur volonté de prolonger le partenariat impulsé au-delà du projet Figure libre, notamment en favorisant l'accès du public à l'offre culturelle des structures. L'implantation locale du partenaire culturel impliqué apparaît comme une condition de la poursuite du partenariat. Lorsque c'est le cas, des coopérations – d'intensité variable – ont perduré suite au projet.

Les membres de l'équipe projet s'attachent, au cas par cas, à faciliter le maintien ou le développement de coopérations, en mettant en relation les acteurs. Toutefois, les objectifs du Département et le rôle de l'équipe projet Figure libre vis-à-vis du rapprochement des acteurs locaux suite à un projet restent à préciser.

IV. Propositions relatives à l'évolution de la démarche

Les éléments présentés dans cette partie s'appuient sur les constats issus de l'évaluation et sur l'analyse de l'équipe projet. Certains constituent des propositions formulées par les membres de l'équipe projet, sur lesquelles ils s'accordent, concernant des principes à adopter concernant la démarche et les projets. Ils ne doivent toutefois pas être conçus comme des règles strictes à fixer, puisqu'il convient de garder l'exigence de souplesse constitutive de la démarche, notamment dans la forme des projets qui doivent être conçus « sur-mesure ». D'autres constituent des axes de réflexion ou de travail qui nécessiteront d'être approfondis à court ou moyen terme.

Concernant les caractéristiques des projets Figure libre

- Avoir plus de souplesse quant à l'initiative des projets

Il s'agit de laisser la possibilité aux partenaires culturels d'initier un projet avec une ou plusieurs structures d'action sociale sur un territoire, et aux structures d'action sociale de monter un projet avec un artiste qu'elle a identifié, sous réserve de validation par l'équipe projet de la compatibilité du projet avec la démarche.

- Garantir l'inscription sur le territoire des partenaires culturels

Les pilotes de la démarche entendent tant que possible choisir un partenaire culturel implanté localement. Lorsque ce n'est pas possible, ils conviennent d'être vigilant à associer au partenaire culturel un relais local (par exemple un lieu culturel municipal) susceptible de créer un lien durable avec la (ou les) structure(s) d'action sociale engagée(s).

- S'assurer d'une répartition équilibrée des projets sur le territoire départemental

Les pilotes souhaitent éviter de multiplier les projets plusieurs années de suite sur un même territoire, le partenariat local entre acteurs du social et acteurs culturels devant être travaillé dans le cadre de leurs activités de droit commun respectives. Il s'agit de favoriser un « roulement » des projets Figure libre sur les territoires, en s'appuyant sur les initiatives locales et en veillant à trouver une réponse adaptée pour les structures d'action sociale désireuses de monter un projet sur des territoires où les partenaires culturels sont moins présents ou moins outillés.

- Favoriser les projets associant plusieurs structures d'action sociale, en veillant à l'équilibre des groupes de participants

Le développement des projets Figure libre impliquant plusieurs structures d'action sociale sur un même territoire répond à l'objectif de décloisonnement porté par le Département et doit être soutenu à ce titre. Les pilotes entendent toutefois veiller à la faisabilité et au bon déroulement des projets en

limitant à 2 ou 3 le nombre de structures d'action sociale engagées, de manière à limiter le nombre de travailleurs sociaux dans le groupe et à garantir le travail de sensibilisation de l'ensemble de l'équipe de chaque structure.

- Engager une réflexion sur les enjeux liés aux spécificités et à la mixité des publics

Le développement de projets concernant des publics spécifiques (en particulier les enfants et adolescents de l'ASE, les parents et enfants de la PMI, à terme les personnes handicapées et les personnes âgées) pose la question de la spécificité de l'approche qu'ils supposent dans le travail avec l'artiste, ainsi que des enjeux de mixité du public. Une réflexion pourrait s'engager d'une part au niveau des directions concernées sur les objectifs qu'elles poursuivent à travers Figure libre, et d'autre part au niveau de l'équipe projet.

Concernant les orientations de la démarche d'ensemble

- Sensibiliser et outiller plus largement les acteurs

Les pilotes et les membres de l'équipe projet s'interrogent sur l'opportunité de mettre en place une offre de formation / sensibilisation à destination des travailleurs sociaux sur l'utilisation de la culture comme outil d'accompagnement social. Il conviendrait d'étudier la faisabilité d'un tel projet en posant notamment les questions du public cible, du contenu et du cadre de l'offre (formation ad hoc ou offre existante à adapter). La mise en place de colloques ou rencontres professionnelles pourrait également contribuer à la sensibilisation et à l'outillage (théorique et méthodologique) des acteurs.

- Favoriser la poursuite des liens entre acteurs locaux suite à un projet Figure libre

Il conviendrait de préciser le rôle et les objectifs du Département à cette étape : quel est le rôle de l'équipe projet ? Quels types de coopération favoriser ? Entre quels acteurs ? Sous quelle forme ? Dans quel cadre (missions de droit commun des partenaires culturels, conventions de coopération Villes / Département, financement dédié dans le cadre de Figure libre...) ?

Au-delà du soutien par l'équipe projet, se pose également la question de la responsabilisation des acteurs de terrain impliqués dans le projet. Il pourrait être envisagé que les porteurs de projets s'engagent en amont du projet Figure libre sur les suites qu'ils entendent lui donner, sur la base des orientations à définir par les pilotes de la démarche.

Concernant le pilotage de la démarche

- Formaliser les modalités de fonctionnement de l'équipe projet et les responsabilités de ses membres

Ceci contribuerait à s'assurer de l'implication équilibrée des référents de chaque direction (qui peut être partagée entre plusieurs référents d'une même direction), à faire reconnaître la charge de travail que cela représente dans leurs missions respectives, et à anticiper le passage de relais en cas de départ d'un pilote ou d'un référent.

- S'appuyer sur l'expertise des chargés de mission sectoriels de la DCPSL

Il est prévu d'intégrer progressivement les chargés de mission sectoriels de la DCPSL à la construction et au suivi des projets, en articulation avec le co-pilote de leur direction et les autres membres de l'équipe projet. Leur rôle devra être précisé.

Concernant la conduite des projets

- Préciser les modalités d'implication des différents acteurs lors de la construction des projets

Sans que les modalités d'implication de chacun des acteurs soient figées, il conviendrait d'acter certains principes, notamment concernant l'équilibre entre l'implication de l'équipe projet et la prise en main du projet par les acteurs de terrain, le temps nécessaire à la sensibilisation des équipes des structures d'action sociale et à la constitution du groupe de participants, le moment propice à

l'intégration des artistes et des partenaires culturels et à l'intégration des participants et l'opportunité de s'appuyer sur l'expérience et le témoignage des acteurs de terrain ayant déjà conduit des projets Figure libre.

- Mener un travail avec les travailleurs sociaux
 - Sur la constitution des groupes de participants, via un groupe de travail chargé de définir des principes pour la constitution des groupes, en déterminant les modalités de présentation du projet aux potentiels participants, le temps nécessaire, les conditions de réussite, etc.
 - Sur le retour d'expérience / débriefing avec les participants suite aux ateliers et en fin de projet, d'une part entre les travailleurs sociaux et les usagers participants, et d'autre part avec l'ensemble de l'équipe de la structure d'action sociale.
- Formaliser les responsabilités des acteurs impliqués dans les projets

Au-delà de la répartition des rôles entre artiste, partenaire culturel et structure d'action sociale aux différentes étapes d'un projet, il s'agit également de préciser le temps consacré au projet pour les travailleurs sociaux engagés.

Lorsque plusieurs structures d'action sociale sont engagées, il conviendrait d'étudier la possibilité de définir dans chaque projet un référent « social » (par exemple le responsable de la circonscription du service social) qui serait l'interlocuteur privilégié de l'équipe projet..

Concernant la communication autour de la démarche

- Etendre la communication autour de Figure libre

Les directions impliquées ont prévu de construire un plan de communication sur la démarche, auprès d'un public plus large que celui touché par les outils actuels, en lien avec la direction de la communication : page dédiée sur le site internet, supports de présentation, articles sur les magazines du Département, etc. L'idée de la réalisation d'une vidéo, présentant le travail réalisé en atelier sur plusieurs projets d'une année, a également été évoquée.

Concernant le financement de la démarche

- Formaliser l'engagement financier des différentes directions

Les pilotes de la démarche souhaitent que les engagements financiers des directions et services impliqués soient formalisés, indépendamment du nombre de projets engageant les directions chaque année – le principe étant de soutenir si possible au moins un projet par service (SSD, SIS, ASE, PMI, SPH et à terme SPA) chaque année.

- Permettre le financement de prestations participant de la valorisation et de la diffusion des créations

Les directions sociales ont apporté des financements complémentaires sur certains projets en 2013, pour assurer leur valorisation et leur diffusion, en particulier pour la production d'objets « trace » (expositions itinérantes, affiches, cartes, etc.). L'équipe projet souhaite que ces prestations soient tant que possible prévues en amont dans le plan de financement des projets.

« J'ai l'impression que pour une fois, les rôles sont inversés et que seulement là, le monde tient dans ma main. »

Sandy B.

Rapport co-rédigé par le SPGE/ DSOE, la DCPSL et la CESDI/DPAS avec la contribution de l'ensemble de l'équipe projet (DCPSL, DEF, DPAS)